



SUBVENTION VACANCES 2023

**Avec nos partenaires : CAP, Vacances
Passion, APV Vacances, Appart'City et les
Gîtes KERDOEL**

Date : _____

Salarié(e) Nom : _____ Prénom : _____

	Ouvriers/Employés	Techniciens/Agents de maîtrise
S27, S28, S29, S30, S31, S32, S33, S34, S35	60€	30€

Remboursement sur facture acquittée

Subvention accordée pour un séjour d'au moins 1 semaine

A remplir par le CSE

Montant de la subvention accordée :

Réglé le

Signature salarié(e)
(à réception de la participation du CSE)

Signature CSE